



**Cadre réservé à l'administration**

N° dossier :

QF :

Tarif :

Date de dépôt :

Règlement :  espèces  CB  chèque  Pass culture

## COURS ENFANTS / ADOLESCENTS FICHE D'INSCRIPTION COURS PUBLICS 2022/2023

**Tout dossier incomplet se verra refusé**

À envoyer par courrier postal ou à déposer à l'accueil accompagné du règlement  
40, rue du docteur Chaumier 37000 Tours - avec la mention « cours publics »

Périodes d'inscription : du 20 juin au 13 juillet et du 31 août au 09 septembre / 9 h 30 – 12 h 30 et 14 h 30 – 17 h 00

Inscription

Réinscription

### RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE (en majuscules)

NOM et Prénom de l'enfant :

.....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Âge : ..... ans

NOM et Prénom du responsable légal :

.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Numéro de téléphone des responsables légaux :

Responsable légal 1 : ..... (portable) ..... (professionnel)

Responsable légal 2 : ..... (portable) ..... (professionnel)

Email de contact (en majuscules) : .....

PHOTO

### CHOIX DU OU DES COURS

du 19 septembre 2022 au 24 juin 2023 (en dehors des vacances scolaires)

#### COURS DISPENSÉS À TALM-TOURS (Tours centre)

- MERCREDI 9 h 30 – 11 h 30**  
Éveil aux arts plastiques / 6–8 ans / Charlotte Oudot
- MERCREDI 13 h 30 – 15 h 30**  
Initiation aux arts plastiques / 9–11 ans / Charlotte Oudot
- MERCREDI 15 h 45 – 17 h 45**  
Techniques mixtes des arts plastiques / 12–14 ans /  
Charlotte Oudot
- MERCREDI 18 h 00 – 21 h 00**  
Prépa' Art / 15–18 ans / Marie Libéros

#### COURS DISPENSÉS À L'ÉCOLE L. PERGAUD\* (Tours Nord)

- MERCREDI 10 h 00 – 12 h 00**  
Éveil artistique / 6–8 ans / Ludivine Beaulieu
- MERCREDI 14 h 00 – 16 h 00**  
Expression plastique / 9–11 ans / Ludivine Beaulieu
- MERCREDI 16 h 00 – 18 h 00**  
Techniques des arts plastiques / 12–14 ans / Ludivine  
Beaulieu
- SAMEDI 14 h 00 – 16 h 00**  
Illustration, BD / 12–14 ans / Charlotte Oudot
- SAMEDI 14 h 00 – 17 h 00**  
Prépa' Art / 15–18 ans / Marie Libéros

\* Les cours dispensés à l'école L. Pergaud ne sont pas accessibles  
aux personnes à mobilité réduites

**CHOIX COURS ADULTES** (dès 15 ans ; sauf cours avec modèle vivant, dès 16 ans avec autorisation parentale)

- 1) Titre du cours : .....  
Jour : .....  
Horaire : .....
- 2) Titre du cours : .....  
Jour : .....  
Horaire : .....

### AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e) ....., demeurant (adresse complète) .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Responsable légal de l'enfant mineur .....

autorise  n'autorise pas mon enfant à rentrer seul.

autorise  n'autorise pas mon enfant à participer aux sorties organisées par le professeur.

Pour des raisons de sécurité, les parents sont priés d'accompagner leur enfant jusqu'au sein de l'établissement. TALM-Tours n'est pas en mesure d'assurer la surveillance de votre enfant avant et après le cours. Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour être présent à la fin des cours si vous ne souhaitez pas laisser votre enfant rentrer seul à son domicile.

Le ..... à .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

### EN CAS D'URGENCE

Madame, Monsieur, ..... titulaire de l'autorisation parentale de .....

....., demeurant (adresse complète) .....

autorise le personnel de TALM-Tours à prendre en cas d'urgence les mesures nécessaires à la santé de l'enfant (services d'urgence, hospitalisation, médecin).

Le cas échéant, indiquez le nom et coordonnées du médecin : .....

n'autorise pas le personnel de TALM-Tours à prendre les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.

Le ..... à .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

### DROIT À L'IMAGE

Je, soussigné(e) .....,  autorise /  n'autorise pas TALM-Tours à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours publics de TALM-Tours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours.

Le ..... à .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

J'accepte d'être mis au courant par mail des informations relatives au déroulement des cours.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des cours publics de TALM-Tours et je m'engage à respecter ses obligations.

Je souhaite recevoir la newsletter mensuelle par mail m'informant des activités et des événements de TALM.

Le ..... à .....

Signature

## ENFANTS/ADOLESCENTS FICHE D'INSCRIPTION COURS PUBLICS 2022/2023

**19 septembre 2022 - 24 juin 2023**

### FICHE À CONSERVER

#### TARIFS DES COURS DE 2 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents **pour les résidents de Tours métropole Val de Loire**

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
de 0 à 600	99 €	54 €
de 601 à 700	115 €	63 €
de 701 à 1000	142 €	79 €
de 1001 à 1300	175 €	97 €
de 1301 à 1600	197 €	109 €
de 1601 à 2000	218 €	120 €
supérieur à 2000	236 €	130 €

#### Tarifs hors Tours métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
307 €	169 €

#### TARIFS DES COURS DE 3 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents **pour les résidents de Tours métropole Val de Loire**

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
de 0 à 600	123 €	67 €
de 601 à 700	143 €	79 €
de 701 à 1000	178 €	100 €
de 1001 à 1300	218 €	121 €
de 1301 à 1600	247 €	136 €
de 1601 à 2000	273 €	150 €
supérieur à 2000	295 €	163 €

#### Tarifs hors Tours métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
384 €	211 €

#### Règlement à joindre

- Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de : régie recette EPCC ESAD TALM-Tours
- > Pour les règlements par chèque de plusieurs cours, merci de remplir un chèque par cours.
- > Une réduction de 10% est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires enfants/adolescents au sein d'une même famille (sur présentation de justificatif).

#### Pièces à joindre

- Justificatif de domicile (pour les résidents Tours métropole Val de Loire)
- Attestation CAF ou MSA
- > Le montant du quotient familial est à demander (par la famille) à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué.
- Copie de la carte d'identité de l'enfant
- Copie de la carte d'identité du responsable légal
- Attestation de responsabilité civile
- Photo d'identité

#### Condition d'inscription sur le second semestre

- > Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles.

#### Informations supplémentaires

- > Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- > Les matériaux nécessaires aux cours ne sont pas pris en charge par TALM-Tours.
- > Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).
- > **Les cours donnés à l'école L. Pergaud ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).**

#### Conditions de remboursement

- > Possibilité de rembourser les frais d'inscription intégralement jusqu'au 02 octobre 2022, les cours débutants le 19 septembre 2022. Le remboursement est partiel, du 03 octobre jusqu'au 16 octobre 2022 inclus. Une somme correspondant à 25% du montant des droits d'inscription est retenue pour frais de dossier.
- > Les demandes de remboursement ne sont recevables qu'en cas de force majeure, à partir du 17 octobre 2022 : changement imprévisible de domicile lié à une mobilité professionnelle ou perte d'emploi (joindre un certificat du nouvel employeur ou un justificatif de perte d'emploi). Une déduction est effectuée au prorata du nombre de séances écoulées à la date de la demande. Elle est calculée sur la base du nombre total de séances initialement prévu.
- > Toute demande de remboursement doit être réalisée par écrit, accompagnée d'un RIB, par l'intéressé lui-même et adressée à l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours, 40 rue du docteur Chaumier 37000 Tours.
- > À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, aucune demande de remboursement n'est acceptée (y compris pour les inscriptions du second semestre).
- > En cas d'absence imprévue d'un professeur, nous ferons le maximum pour le remplacer ou rattraper la séance mais nous ne pouvons pas le garantir. La séance concernée ne sera pas remboursée.



## LE MATÉRIEL À FOURNIR

Les listes présentent le matériel nécessaire dès le premier cours. Ces listes seront complétées au fur et à mesure des besoins.

### ÉVEIL AUX ARTS PLASTIQUES, INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES, TECHNIQUES MIXTES DES ARTS PLASTIQUES

avec Charlotte Oudot

- un carnet A3,
- un crayon de papier,
- des ciseaux,
- une gomme,
- un taille crayon,
- de la colle,
- un compas,
- une règle,
- etc.

### ILLUSTRATION, BD

avec Charlotte Oudot

- un carnet A4 au minimum,
- un crayon de papier,
- une gomme,
- des feutres fins noirs,
- des crayons de couleur,
- etc.

### ÉVEIL ARTISTIQUE

avec Ludivine Beaulieu

- un carnet de croquis format A4,
- des crayons de papier HB et 2B,
- une gomme.

### EXPRESSION PLASTIQUE, TECHNIQUES DES ARTS PLASTIQUES

avec Ludivine Beaulieu

- un carnet de croquis format A3,
- des crayons de papier HB et 2B,
- une gomme.

### PRÉPA' ART

avec Marie Libéros

- un carnet A3 type Canson XL 90 g.,
- une trousse contenant des crayons 2B, 4B,
- un taille crayon,
- une gomme,
- des ciseaux
- un tube de colle blanche
- cinq feuilles format raisin type Lavis Techniques, 200 g.